



## La santé, un enjeu capital

*À l'occasion de la remise du rapport de la Mission d'information et d'évaluation intitulée La santé à Paris, Hamidou Samaké, son rapporteur, revient sur ses principaux enseignements*

Même si la santé ne relève pas directement des compétences d'une mairie ni d'un département, elle influe considérablement sur les décisions que nous sommes amenés à prendre. La Ville de Paris va d'ailleurs en ce domaine bien au-delà des attributions obligatoires que lui confère la loi et nous en sommes fiers.

Car la santé ne saurait se réduire au soin, même en prenant en compte la multiplicité des secteurs et des spécialités existantes. Si en effet on l'envisage sous la définition de l'OMS comme un « *un état de complet bien-être physique, mental et social* » et non comme la seule absence de maladie ou d'infirmité, elle engage non seulement les acteurs de la santé somatique et mentale, mais aussi l'ensemble des politiques sociales, de l'insertion, du cadre de vie. Tout projet d'urbanisme comporte des externalités positives et négatives sur la santé des Parisiennes et des Parisiens, que nous anticipons par le biais des études d'impact en santé ; toutes les inégalités sociales et territoriales que nous constatons s'expriment aussi en termes de santé globale, et il est de notre devoir de les réduire, dans un pays où [l'espérance de vie est de 13 ans plus élevée](#) pour les plus aisés que pour les plus modestes.

C'est pour clarifier tous les leviers d'actions que le Conseil de Paris a mené, de janvier à juillet 2022, une mission d'information et d'évaluation concernant la santé à Paris, dont le rapport est remis ce lundi 26 septembre. Sous la conduite de son président, Jean-Pierre Lecoq, et avec l'ensemble des groupes représentés, cette mission aura permis d'auditionner plus de 67 personnes, de compiler plus de 34 contributions écrites et de réaliser 12 visites de terrain.

Ce travail révèle aussi bien les conséquences difficiles des arbitrages budgétaires nationaux depuis de nombreuses années en matière de recrutement et de rémunération des professions soignantes que les pratiques innovantes déployées dans nos quartiers pour pallier les manques de l'existant, permettre à tous et toutes d'accéder aux soins, aux sports et à un environnement sain, pour faire entendre la parole des usagers, pour dénoncer les violences obstétricales ou pour promouvoir la santé dans tous les cadres. Avec mes collègues du groupe *Paris en Commun*, nous sommes à l'origine de nombreuses préconisations couvrant tous les échelons de décision. Nous avons ainsi proposé et convenu avec l'ensemble des groupes politiques qu'il fallait rompre au niveau national avec une logique purement comptable et intégrer des objectifs de santé publique dans la

détermination des financements de la santé publique, et qu'il serait souhaitable de rendre plus lisible à Paris l'offre en santé gynécologique et services dédiés aux femmes par une cartographie dédiée. D'autres préconisations, sur lesquelles nous n'avons pas réussi à fédérer l'ensemble des autres groupes politiques, prévoient également un renforcement important des services de santé mentale, le renforcement des actions de prévention du VIH et des autres IST en direction des plus jeunes, ou la facilitation de l'accès à la santé et aux droits des mineurs non accompagnés, notamment par l'offre de domiciliation.

Nos préconisations s'inspirent des constats que nous ont transmis celles et ceux qui font la santé à Paris. Ce riche maillage d'acteurs à tous les niveaux, permettant d'aller vers les plus éloignés des soins comme d'accompagner chaque personne dans l'ensemble des dimensions de sa santé, repose sur l'action remarquable de structures privées, publiques, ou associatives à Paris et en Ile-de-France. Mais la crise sanitaire de long terme dont nous commençons à sortir a démontré à quel point il était fragile face à une nouvelle pandémie, face à tout ce qui met à l'épreuve ses moyens déjà en tension, et à quel point l'ensemble de nos libertés et de nos vies était affecté par ces tensions.

Dans la période qui s'ouvre, alors que nous devons répondre aux conséquences de long terme sur notre santé et celle de nos enfants des confinements et de la pandémie, ainsi que faire face à l'épidémie de Monkeypox, et malgré les autres défis de notre actualité qui n'en manque pas, nous devons retenir les leçons de notre histoire récente en la matière, et continuer d'agir résolument pour la santé, en y accordant les moyens nécessaires.

Car il ne faut pas ajouter à l'ensemble des crises que nous vivons celle qu'une action incohérente de la part des pouvoirs publics pourrait accentuer par des tâtonnements mal assumés : une crise de la confiance de nos concitoyennes et concitoyens dans le système de santé, et dans les moyens qui lui sont accordés – car c'est un élément essentiel de la promesse républicaine, le socle de notre cohésion sociale. Pour permettre de s'adapter au mieux aux réalités multidimensionnelles de chaque territoire, pour faire plus de place aux patientes et patients, aux acteurs de la santé et du soin, nous devons maintenir un engagement soutenu et prioritaire autour des enjeux de santé. Avec des divergences d'approches, ce point ressort, de manière consensuelle, de l'ensemble du travail de la MIE Santé à Paris, qui permettra, je l'espère, de participer à un tel élan.

---

<sup>i</sup> Lamia El Aaraje, Nathalie Laville, Eric Lejoindre et Mahor Chiche suppléant